

FO Ille-et-Vilaine l'affirme : nous ne laisserons pas confiner les revendications !

Dix jours après la première allocution du président de la République, le gouvernement a fait adopter une loi instaurant un état d'urgence sanitaire dans tout le pays, imposant dérogations et restrictions considérables sur les libertés fondamentales et les droits des salariés. Les mesures d'urgence économique de la loi habilite le gouvernement à prendre par ordonnance toute mesure afin de prévenir et limiter la cessation d'activité des entreprises.

Le bureau de l'UD FO 35 l'affirme : FO n'acceptera pas que l'on fasse payer l'addition aux salariés. FO n'acceptera pas que l'on continue d'exposer leur santé et leur vie, en contradiction avec toutes les déclarations du pouvoir sur l'ampleur de la catastrophe sanitaire.

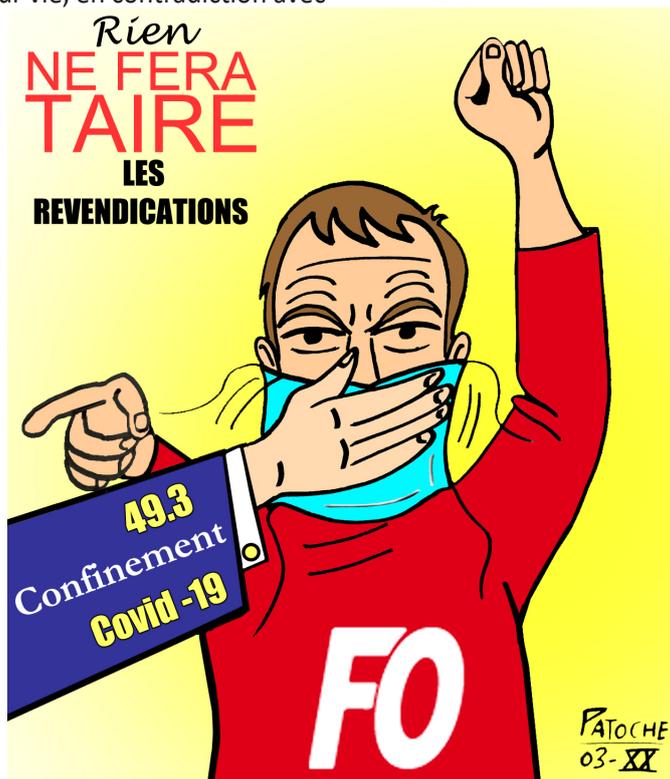
Dans de nombreux services publics, de nombreuses entreprises comme par exemple dans le bâtiment, on continue d'exiger la présence physique des agents, des salariés, en dehors de toute nécessité liée à la sécurité sanitaire, on continue de refuser les protections indispensables aux personnels exposés (dans l'Education Nationale et la fonction publique territoriale par exemple, aux agents volontaires ou non accueillant les enfants des soignants, ou encore dans la police nationale).

En France et en Europe, se multiplient, à la faveur de l'épidémie les attaques du capital contre le travail : suspension du droit de grève au Portugal, suppression des heures d'information syndicale à la plateforme colis de Rennes, déréglementation dans les transports (temps de travail, travail dominical...), mépris ouvert de toute réglementation en matière de consultation préalable des CHSCT ou CCST, de mise en place du télétravail dans l'Éducation Nationale...

Contrôler, voire menacer les citoyens, maintenir l'activité économique, au détriment de la sécurité des travailleurs, promettre des milliards au patronat, déroger au code du travail, telles semblent être les urgences du gouvernement.

Mais comme le dénonce une lettre ouverte des médecins de la Région Auvergne - Rhône - Alpes, la loi ne contient rien sur les usines réquisitionnées pour fabriquer masques, respirateurs, rien sur la réouverture des lits nécessaires, rien sur le dépistage systématique qui a fait ses preuves en Allemagne et en Corée du Sud.

Le bureau de l'UD FO 35 rend hommage à tous les personnels de santé à l'hôpital, dans les EHPAD ou à domicile, ceux de la sécurité, les agents publics de tous services, toutes administrations, les salariés du privé qui se rendent chaque jour à leur travail au risque de leur santé voire de leur vie, ceux qui continuent de faire tourner au mieux la machine depuis leur lieu de confinement et ceux qui subissent en étant privés de cette possibilité. Et il dénonce l'hypocrisie du gouvernement et du patronat qui les sacrifient sur l'autel de l'économie, sans leur donner réellement les moyens de se protéger, ni de lutter efficacement contre l'épidémie !



Car cela fait des années que FO dénonce la casse des services publics, et notamment de l'hôpital public, dépecé, livré au secteur marchand, très juteux dans le domaine de la santé. Cela fait des années que FO est attaquée, insultée, frappée, gazée même comme lors de la manifestation en défense des services publics à Rennes en 2018.

Aujourd'hui, les tartufes gouvernementaux font semblant de découvrir le courage, l'abnégation et l'engagement des agents publics, tout en maintenant la loi de transformation de la Fonction Publique qui se prépare à détruire leurs statuts et à se débarrasser d'eux.

Aujourd'hui, le Président de la République nous exhorte à l'union nationale, mais ne peut prendre aucun autre engagement que de trouver des centaines de milliards

d'Euros pour les entreprises !

Le bureau de l'UD FO 35 l'affirme : elle ne se joindra à aucune union sacrée. Aucune abnégation patriotique à sens unique ne la conduira à renoncer aux revendications, à renoncer à défendre les droits des travailleurs. Avec lucidité et force, elle continuera d'exiger que la protection des travailleurs soit la seule priorité des pouvoirs publics.

Il est urgent de sortir du dogme mortifère de l'austérité.

La vie avant la bourse !



**Union Départementale
Force Ouvrière
d'Ille-et-Vilaine**

35, rue d'Échange 35000 RENNES

Tél. : 02.99.65.36.50 Fax : 02.99.31.64.32



www.udfo35.fr